

# Festival du Film de Cabourg

## Règlement

1) Le Festival du Film de Cabourg, Journées romantiques, Journées mexicaines se déroulera du **15 au 19 juin 2011**.

2) Il accueille une section non compétitive de longs-métrages en avant-première, une section non compétitive de longs-métrages mexicains, une section compétitive de longs-métrages internationaux inédits en France et une section compétitive de courts-métrages inédits en France.

Les films de la section romantique doivent avoir pour thème le **romantisme pris au sens large**, c'est-à-dire qu'ils doivent exalter les grands sentiments humains. **La passion, l'amour et la rêverie** sont au cœur du récit, en harmonie avec la tradition romantique de Cabourg. Le Festival projette des films de fiction en 35 mm et en numérique. La sélection est ouverte à tous les films dont **la réalisation a débuté** après le **1<sup>er</sup> janvier 2010**. Les réalisations non francophones ne seront acceptées que sous-titrées **en français**.

3) La date limite d'inscription est fixée au **2 mai 2011**. La sélection s'effectuera à partir du 4 janvier de préférence sur copie 35 mm ou sur DVD au siège du **Festival du Film de Cabourg : 161 rue Saint Honoré, Paris - Tél : 01 58 62 56 00**. Fax : 01 58 62 56 10. L'envoi de DVD se fera aux frais des participants et devra contenir une fiche d'inscription complétée et signée, la fiche technique du film ainsi qu'une filmographie de son réalisateur.

4) Tout réalisateur ou producteur ayant proposé un film en sélection sera informé des décisions du comité de sélection. En cas de sélection, il devra envoyer au Festival du Film de Cabourg un synopsis, des photos du film et du réalisateur (format numérique souhaitable) pour la rédaction du catalogue et la presse.

5) **COURTS** en compétition : la durée ne doit pas excéder **30 minutes** (générique compris). Les films sélectionnés devront être mis à la disposition des organisateurs à l'Agence du Court Métrage ou déposés au siège du Festival au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2011.

Un jury composé d'acteurs, de réalisateurs et de cinéphiles récompensera le meilleur film et décernera **Le Prix du meilleur film court** de l'année, prix doté de prestations techniques et espaces publicitaires. Le film primé devra faire figurer le logo du festival et la mention "**Grand Prix du court-métrage 2011/ Festival de Cabourg**" au générique.

Le meilleur acteur et la meilleure actrice recevront chacun une dotation de l'ADAMI.

6) **LONGS** : Les films sélectionnés devront être à la disposition du Festival au plus tard le 3 juin 2011.

a) **Films en compétition** : Un jury récompensera le meilleur film et décernera le **Grand Prix du Festival de Cabourg 2011**, prix doté en espaces rédactionnels ou publicitaires par nos partenaires média. Le film primé devra faire figurer lors de sa campagne d'affichage le logo du festival ainsi que la mention "**Grand Prix du Festival de Cabourg 2011**" et si possible le mentionner dans l'ensemble de sa communication lors de sa sortie.

b) **Films hors compétition** : Aucune exigence particulière ne sera requise par le Festival.

7) **TOUTES SECTIONS** : La participation au Festival du Film de Cabourg, Journées romantiques, Journées mexicaines implique l'autorisation de passage à l'antenne des télévisions régionales ou étrangères **d'extraits de films**.

8) Le départ et le retour des copies (à partir du 20 juin 2011) se fera au siège du Festival du Film de Cabourg ou sur arrangement préalable avec le transporteur officiel du Festival : Franck George, D'un Point à l'Autre. Les copies sont assurées par l'assureur du festival entre leur lieu d'enlèvement et leur retour. Chaque boîte et chaque copie devra être revêtue d'une étiquette comportant le nom et l'adresse du réalisateur ou du producteur, le format de l'image, le cadre et la durée **et accompagnés d'extraits sur cassette beta SP ou DVD** Seules les copies en parfait état de projection seront acceptées. Pendant la durée du Festival, aucun film ne peut être retiré de la sélection.

9) Les films en compétition seront prêtés gratuitement pour toute la durée du Festival.

10) Le Festival du Film de Cabourg, Journées romantiques, Journées mexicaines prend en charge les frais d'assurances entre la réception et le renvoi des films à l'Agence du Court Métrage ou au siège du Festival. En cas de perte ou de détérioration d'une copie pendant cette période, la responsabilité des organisateurs n'est engagée que pour la valeur de remplacement de cette copie.

11) Le Festival du Film de Cabourg, Journées romantiques, Journées mexicaines invitera les réalisateurs ou producteurs vivant en France métropolitaine dont les films auront été sélectionnés pendant trois jours et deux nuits (dates à préciser ultérieurement en fonction de la programmation), hébergement, petits-déjeuners et dîners compris. Les déjeuners et transports aller et retour sont à la charge des réalisateurs ou producteurs.

# Festival du Film de Cabourg

12) Le Conseil d'Administration du Festival du Film de Cabourg, Journées romantiques, Journées mexicaines est chargé de régler les cas non prévus au règlement et d'accorder les dérogations éventuelles aux dispositions ci-dessus sur la demande expresse et motivée des participants.

13) **La participation au Festival du Film de Cabourg, Journées Romantiques, Journées mexicaines implique l'adhésion au présent règlement.** Il s'applique à la prochaine édition du Festival du Film de Cabourg qui aura lieu du 15 au 19 juin 2011.

# Festival du Film de Cabourg

## INSCRIPTION PRÉSÉLECTION COURT-MÉTRAGES

Je, soussigné (e):

Fonction :

propose au Comité de Sélection le court-métrage (**format projection 35 mm ? Beta ?**) suivant :

Titre :

Durée :

Date de fin de réalisation :

n° Visa :

N & B / Couleurs ?

Cadre :

Son :

PRODUCTION :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

@

RÉALISATION :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

@

Réalisation(s) précédente(s) :

SYNOPSIS :

Participation à d'autres manifestations / Prix ou mentions obtenus :

L'inscription du film à la sélection du *Festival du Film de Cabourg, Journées romantiques* implique l'acceptation totale du règlement ci-joint.

Ce formulaire sera utilisé afin de compléter le catalogue, nous comptons sur vous pour le remplir au mieux!

Fait le :

à :

Mention manuscrite Lu et approuvé,

Signature

**Veillez svp, joindre à ce formulaire une fiche technique un cv + photo numérique du réalisateur et 2 ou 3 photos numériques du film, merci.**



# Festival du Film de Cabourg

## INSCRIPTION LONG-MÉTRAGES

Je, soussigné (e) :

Fonction :

accepte de présenter en avant-première le long-métrage (**format de projection 35 mm**)  
suivant :

Titre :

Durée :

Date de fin de réalisation : (mois/année)

n° Visa :

N & B / Couleurs ?

Cadre :

Son :

Sous-titres : (*langues*)

PRODUCTION :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

@ :

DISTRIBUTION :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

@ :

SYNOPSIS :

Participations à d'autres manifestations / Prix ou mentions obtenus :

L'inscription du film dans la section hors compétition du *Festival du Film de Cabourg, Journées romantiques* implique l'acceptation totale du règlement ci-joint.

Ce formulaire sera utilisé afin de compléter le catalogue, nous comptons sur vous pour le remplir au mieux!

Fait le :

à :

Mention manuscrite Lu et approuvé :

Signature :

**Veillez svp, joindre à ce formulaire une fiche technique, un cv + photo numérique du réalisateur et 2 ou 3 photos numériques du film, merci.**